

CANICHE

ORIGINE : France

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR :
06.03.07.

UTILISATION : Chien de compagnie

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 9 Chien d'agrément et de
compagnie.
Section 2 Caniche.
Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE :

Étymologiquement, le mot français « caniche » vient de « cane », la femelle du canard. Dans d'autres pays, ce mot fait référence à l'action de barboter. A l'origine, ce chien était employé à la chasse des oiseaux aquatiques. Il descend du Barbet dont il a conservé beaucoup de caractères. En 1743, on disait « la caniche » : femelle du barbet. Par la suite le Barbet et le Caniche allaient être progressivement séparés. Les éleveurs s'efforcèrent d'obtenir des sujets originaux et de couleur uniforme. Le caniche est devenu très populaire en tant que chien de compagnie, grâce à son caractère aimable, enjoué et fidèle, mais aussi grâce à ses quatre tailles et ses différentes couleurs que chacun peut choisir selon sa préférence.

ASPECT GENERAL : Chien de type médioligne, à fourrure frisée caractéristique, bouclée ou cordée. Aspect d'un animal intelligent, constamment en éveil, actif, harmonieusement construit en donnant une impression d'élégance et de fierté.

PROPORTIONS IMPORTANTES :

- La Longueur du museau est d'environ $9/10^{\text{ème}}$ de celle du crâne.
- La longueur (scapulo ischiale) du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot.
- La hauteur du garrot au sol est sensiblement égale à la hauteur du sommet de la croupe au sol.
- La hauteur du coude au sol est les $5/9^{\text{ème}}$ de la hauteur au garrot.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Chien réputé pour sa fidélité, apte à apprendre et à être dressé, ce qui en fait un chien de compagnie particulièrement agréable.

TETE : Distinguée, rectiligne, proportionnée au corps. La tête doit être bien ciselée, sans lourdeur mais également sans finesse excessive.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Sa largeur est inférieure à la moitié de la longueur de la tête. L'ensemble du crâne, vu de dessus, apparaît ovale et de profil légèrement convexe. Les axes du crâne et du chanfrein sont légèrement divergents.

Arcades sourcilières modérément saillantes, couvertes de poils longs.

Sillon frontal : Large entre les yeux, allant en diminuant vers l'occiput, qui est très accusé. (Chez les nains, il peut être légèrement moins accusé).

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : Développée, à ligne de profil verticale ; narines ouvertes. Truffe noire chez les sujets noirs, les sujets blancs et les sujets gris ; marron chez les sujets marron. Chez les sujets fauve orangé (abricot) ou fauve rouge : truffe marron ou noire.

Museau : Profil supérieur bien rectiligne, sa longueur est d'environ les 9/10 de celle du crâne. Les branches du maxillaire inférieur sont presque parallèles. Le museau est solide. Le profil inférieur du museau est donné par la mandibule et non par le bord de la lèvre supérieure.

Lèvres : modérément développées, plutôt sèches, d'épaisseur moyenne, la lèvre supérieure reposant sur l'inférieure, sans retomber. Noires chez les sujets noirs, blancs et gris ; marron chez les sujets marron. Chez les sujets fauve orangé (abricot) et les sujets fauve rouge, elles sont marron plus ou moins foncé ou noires. La commissure des lèvres ne doit pas être accusée.

Mâchoires/dents : Articulé en ciseaux. Dents solides.

Joues : Pas saillantes, se modelant sur les os. Régions sous-orbitaires ciselées et peu remplies. Arcades zygomatiques très peu saillantes.

Yeux : D'expression ardente, situés à la hauteur du stop et légèrement obliques. Yeux en amande. Noirs ou brun foncé. Chez les sujets marron, les yeux peuvent être ambre foncé.

Paupières : Bord des paupières noir chez les sujets noirs, les sujets blancs et les sujets gris ; marron chez les sujets marron. Chez les sujets fauve orangé (abricot) ou fauve rouge : marron ou noire.

Oreilles : Assez longues, tombantes le long des joues, attachées sur le prolongement d'une ligne partant du dessus de la truffe et passant sous la commissure externe de l'œil ; plates, s'élargissant après l'attache et arrondies à l'extrémité, elles sont recouvertes de poils ondulés et très longs. Le cuir de l'oreille doit atteindre la commissure des lèvres.

COU : Solide, légèrement galbé après la nuque, de longueur moyenne, bien proportionné. Tête fière, portée haut. Cou sans fanon, de section ovale. Sa longueur est légèrement inférieure à celle de la tête.

CORPS : Bien proportionné. La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot.

Garrot : Modérément développé.

Dos : Court. Ligne du dessus harmonieuse et bien soutenue. La hauteur du garrot au sol est sensiblement égale à celle du sommet de la croupe au sol.

Rein : Ferme et musclé.

Croupe : Arrondie, mais pas tombante.

Poitrail : L'extrémité du sternum doit être légèrement saillante et être située assez haut.

Poitrine : Descendue à la hauteur du coude ; la largeur est égale aux 2/3 de la hauteur. Chez les grands caniches, le périmètre thoracique pris derrière les épaules, doit être supérieur d'au moins 10 cm à la hauteur au garrot. Poitrine de section ovale, large à la partie dorsale.

Ventre et flancs : Remontés sans être levrettés.

QUEUE : Attachée assez haut, à la hauteur de la ligne du rein. Elle peut rester naturelle ou être écourtée d'un tiers le plus près du corps ou à la moitié de sa longueur. La queue est tombante en statique. En action, elle est relevée obliquement.

MEMBRES

MEMBRES ANTERIEURS : Parfaitement droits et parallèles, bien musclés avec une bonne ossature. La hauteur du coude au sol est légèrement supérieure à la hauteur du garrot.

Epaules : Obliques, musclées. L'omoplate forme avec l'humérus un angle de 110° environ.

Bras : La longueur de l'humérus correspond à celle de l'omoplate.

Carpes : Dans la ligne antérieure de l'avant-bras.

Métacarpes : Solides et presque droits vus de profil.

Pieds : Plutôt petits, fermes, d'un ovale court. Les doigts sont bien cambrés et serrés. Les coussinets sont durs et épais. Les ongles sont

noirs chez les noirs et les gris. Ils sont noirs ou marron chez les sujets marron. Chez les blancs, les ongles peuvent être colorés selon toute la gamme de la couleur corne jusqu'au noir. Chez les fauve orangé et les fauve rouge, ils sont marron ou noirs.

MEMBRES POSTERIEURS : Membres postérieurs parallèles, vus de derrière ; muscles développés et très apparents. Le jarret est assez coudé. Les angles coxo-fémoral, tibio-fémoral et tibio-tarsien doivent être accusés.

Cuisses : Bien musclées et robustes.

Métatarses : Assez courts et verticaux. Le caniche doit naître sans ergots aux membres postérieurs.

Pieds : Voir membres antérieurs.

ALLURES : Le Caniche a une démarche sautillante et légère.

PEAU : Souple, sans laxité, pigmentée.

Les caniches noirs, les marron, les gris et les fauve orangé ou fauve rouge doivent avoir une pigmentation en concordance avec la couleur de la robe. Pour les blancs, la peau argentée est recherchée.

ROBE

POIL :

- **Caniche à poil bouclé** : poil abondant d'une texture fine, laineuse, bien frisée, élastique et résistante à la pression de la main. Il doit être épais, bien fourni, de longueur uniforme, formant des boucles égales.
- **Caniche à poil cordé** : Poil abondant, d'une texture fine, laineuse et serrée, formant des cordelettes bien caractérisées. Elles doivent mesurer au moins 20 cm.

COULEUR : Poil unicolore : noir, blanc, marron, gris, fauve orangé (abricot) et fauve rouge.

- **Le marron** : Doit être soutenu, assez foncé, uniforme et chaud. Le beige et ses dérivés plus clairs ne sont pas admis.
- **Le gris** : Doit être uniforme, d'un ton soutenu, ni noirâtre ni blanchâtre.
- **Le fauve orangé** : Doit être d'une teinte uniforme sans tirer sur le fauve pâle, ou sable, ni sur le fauve rouge.
- **Le fauve rouge** : Doit être d'une teinte uniforme sur toute la robe. Il ne doit en aucun cas tirer sur le fauve orangé.

Paupières, truffe, lèvres, gencives, palais, orifices naturels, scrotum, coussinets sont bien pigmentés.

TAILLE :

- Grands Caniches : Au-dessus de 45 cm et jusqu'à 60 cm avec une tolérance de 2 cm en plus. Le grand caniche doit être la reproduction agrandie et développée du caniche moyen dont il garde les mêmes caractéristiques.
- Caniches moyens : Au-dessus de 35 cm et jusqu'à 45 cm.
- Caniches nains : Au-dessus de 28 cm et jusqu'à 35 cm. Le caniche nain doit offrir dans son ensemble l'aspect d'un caniche moyen réduit, en conservant autant que possible les mêmes proportions et en ne présentant aucun signe de «nanisme».
- Caniches toys : Au-dessus de 24 cm et jusqu'à 28 cm (idéal recherché : la taille de 25 cm) et jusqu'à 24 cm (tolérance de moins 1 cm). Le caniche toy conserve, dans son ensemble, l'aspect du caniche nain et les mêmes proportions générales répondant à toutes les exigences du standard. Tout signe de «nanisme» est exclu, seule la crête occipitale peut être un peu moins accusée.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

- Dos voussé ou ensellé
- Queue attachée trop bas
- Sujet trop nerveux
- Dents :
 - 2 PM1 manquantes ne sont pas prises en considération
 - Manque d'une ou deux PM2, si elles sont symétriques
 - L'absence des molaires 3 n'est pas prise en considération

DEFAUTS GRAVES

- Truffe partiellement dépigmentée
- Museau en sifflet
- Museau pointu
- Chanfrein busqué.
- Dents :
 - Manque de 2 PM2 non symétriques
- Yeux trop grands ou enfoncés dans les orbites, insuffisamment foncés
- Oreilles trop courtes
- Croupe avalée.
- Queue recourbée sur le dos
- Angulations arrière trop droites.
- Démarche coulante et allongée

- Poil clairsemé, mou ou dur.
- Couleur indécise ou non uniforme : gris noir ou gris blanc, fauve délavé, robe crème, beige chez les marron ou marron très foncé

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Chien agressif ou chien peureux.
- Truffe totalement dépigmentée
- Manque de type et en particulier en tête.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Dents :
 - Manque d'une incisive ou d'une canine ou d'une carnassière
 - Manque d'une PM3 ou d'une PM4
 - Manque de 3 PM ou plus (sauf PM1)
- Chien anoure ou brachyoure.
- Ergots ou traces d'ergots aux membres postérieurs.
- Sujets dont la robe n'est pas unicolore.
- Taches blanches et poils blancs aux pieds.
- Sujet dépassant 62 cm pour les grands et inférieur à 23 cm pour les toys.
- Tout sujet présentant des signes de « nanisme » : crâne globuleux, absence de crête occipitale, stop très marqué, œil proéminent, museau trop court et remouché, maxillaire inférieur rétracté, menton effacé.
- Sillon médian pratiquement inexistant
- Ossature très légère chez les toys
- Fouet enroulé avec l'extrémité retombant sur le flanc ou la croupe

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

Additif au standard

TOILETTAGES D'EXPOSITION AUTORISES

Toilette « en lion » : Le caniche, qu'il soit à poil bouclé ou cordé, sera tondu sur l'arrière-train jusqu'aux côtes.

Seront également tondu : le museau, au-dessus et au-dessous à partir des paupières inférieures ; les joues ; les membres antérieurs et postérieurs, sauf des manchettes ou bracelets et des motifs facultatifs sur l'arrière-train ; la queue, sauf un pompon terminal rond ou oblong. Le port de la moustache est indiqué pour tous les sujets. Le maintien de la fourrure aux membres antérieurs, dits « pantalons » est admis.

Toilette « moderne » : Le maintien de la toison aux quatre membres est admis à la condition expresse que les normes suivantes soient respectées :

1. Seront tondu :

a) Le bas des membres antérieurs, depuis les ongles jusqu'à la pointe de l'ergot, le bas des membres postérieurs jusqu'à une hauteur équivalente. Le dégagement à la tondeuse, limité aux seul doigts, est admis.

b) La tête et la queue selon les règles précédemment décrites.

Seront exceptionnellement admis dans cette toilette :

- La présence, sous le maxillaire inférieur, d'une courte toison ne dépassant pas un centimètre d'épaisseur et dont la ligne inférieure devra être taillée parallèlement au maxillaire. La barbe dite « de bouc » n'est pas tolérée.

- La suppression du pompon de la queue.

2. Poils raccourcis : Sur le corps, pour présenter sur la ligne dorsale une moirure plus ou moins longue d'au moins un centimètre. La longueur de la toison sera augmentée progressivement autour des côtes et en haut des membres.

3. Toison régularisée :

a) Sur la tête qui demeure avec un casque de hauteur raisonnable ainsi que sur le cou en descendant derrière jusqu'au garrot et devant, sans discontinuité, jusqu'à la partie rasée du pied selon une ligne légèrement oblique depuis le haut du poitrail. En haut des oreilles et jusqu'au tiers de leur longueur au maximum, la toison peut être raccourcie aux ciseaux ou tondue dans le sens du poil. La partie inférieure sera laissée couverte de poils d'une longueur augmentant progressivement de haut en bas pour se terminer en franges qui peuvent être égalisées.

- b) Sur les membres, pantalons marquant une nette transition avec la partie tonduée des pieds. La longueur du poil augmente progressivement vers le haut pour présenter, sur l'épaule comme sur la cuisse, une longueur de 4 à 7 cm mesurée poils étirés, proportionnellement à la taille du sujet mais en évitant tout « bouffant ». Le pantalon postérieur doit laisser ressortir l'angulation typique du caniche. Toute fantaisie s'écartant de ces normes standard est éliminatoire. Quelque soit la silhouette standard obtenue par le toilettage, celle-ci ne doit en rien influencer le classement dans les expositions, tous les chiens d'une même classe devant être jugés et classés ensemble.

Toilettage à l'anglaise : Ajouter à la toilette « lion » des motifs sur l'arrière-main, c'est-à-dire des bracelets et des manchettes. Sur la tête : un top-knot. Pour cette toilette, la moustache est facultative. Une absence de démarcation sur la fourrure des postérieurs est tolérée. Le top-knot est facultatif (il est interdit d'utiliser de la laque ou tout autre produit pour faire tenir ce top-knot).

- Les caniches qui ne sont pas toilettés conformément au standard ne pourront (tant qu'ils seront ainsi) être jugés pour les récompenses en expositions et manifestations officielles, sans toutefois être disqualifiés pour la reproduction.